NOM de l'école : CHEVANCE
12 rue de la Garenne
77 450 ISLES-LES-VILLENOY

Procès-verbal du Conseil d'école
Année scolaire 2021/2022

Tél : 01-60-04-75-86 Fax Courriel Ce.0770523a @ac-creteil.fr	☐ Maternelle ☐ Elémentaire X Primaire	☐ 1er trimestre ☐ 2ème trimestre X 3ème trimestre ☐ extraordinaire	**Date** Le 28 /06 /20202 De 18 H à 20H

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	● Mme ROSA Ana ● Mme COPPE Olivia ● Mme DUMUR Sylvie ● Mme BORDEAUX Emilie ● Mme MELET Bertille	● Mme BES Lucille (nouvelle enseignante pour ● la rentrée 2022 ● ●
Membres du RASED	● ●	● ●
IEN ou son représentant	●	●
DDEN	●	●
Parents élus	● Mme FAUCQUEUR ● Mme PARIZE ● Mme Di MANNO ●	● ● ● ●
Le maire ou son représentant	● M. HERVIER	●
Conseiller municipal	● Mme PASDELOUP	● Mme FERREIRA
Autres membres invités	● ●	● ●
Absent(es) ● Mme MULLER Muriel ●	**Absent(es) excusé(es)** ● Mme OSTAN (IEN) ●	● ●

Président(e) de séance : Mme ROSA	Secrétaire de séance : Mme DUMUR

1) **Mouvement de personnel :**

Le Mouvement du personnel a eu lieu au début du mois de juin, c'est à regret que je vous annonce le départ Mme MULLER et ainsi que de Mme OLIVEIRA GOMES, ¼ de décharge de Madame Rosa (directrice). Mme BES Lucille a été nommée sur l'école à titre définitif pour l'année prochaine.

2) **Elections des représentants de parents d'élèves 2022-2023 :**

Pour rappel, au 1er conseil d'école de l'année 2019/2020, l'ensemble de ses membres avait décidé que les élections de représentants de parents d'élèves n'auraient lieu que par correspondance. Nous devons élire les membres de la commission électorale qui seront les garants de la bonne tenue des élections l'année prochaine :
- la directrice : Mme ROSA
- Une enseignante : Mme COPPE
- 2 parents d'élèves élus : Mme FAUCQUEUR et Mme DI MANNO

3) Carte scolaire :

Pour la rentrée 2022/2023, prévision d'effectifs : 36 PS, 19 MS, 17 GS, 22 CP, 19 CE1, 17 CE2, 18 CM1 et 17 CM2 soit 165 élèves (72 en maternelle (+5 en maternelle) et 93 (-1 en élémentaire). Les départs des élèves de CM2 sont largement compensés par les PS. Il y a beaucoup plus de PS inscrits que les prévisions annoncées en septembre (16). Nous venons d'apprendre l'ouverture d'une 7ème classe pour la rentrée de septembre 2022. Il reste à voir en collaboration avec M. Le Maire comment s'organisera la rentrée (7ème classe, dortoir). La rentrée se fera le jeudi 01 septembre 2022 à 8h30 pour tous sauf si rentrée échelonnée. La liste des répartitions par classe ne sera pas affichée la veille comme d'habitude à cause du respect du RGPD. J'afficherai les horaires de rentrée pour chaque niveau sur les baies vitrées de l'école en fonction des directives reçues fin aout-début septembre. Ces chiffres peuvent changer pendant l'été.

Pour information, selon les directives départementales, les classes contenant des élèves de GS, CP et CE1 ne doivent pas dépasser 24 élèves. Quelle solution si les effectifs continuent à augmenter ? La mairie a-t-elle réfléchi car le problème est soulevé depuis quelques années par l'équipe enseignante ?
DORTOIR :
Il y a 36 élèves de PS prévus pour l'année prochaine en sachant que nous ne pouvons coucher que 23 enfants en toute sécurité dans le dortoir actuel. Le problème du dortoir est récurrent et il serait bon de trouver une solution.

M. Le maire annonce qu'il a un devis pour une solution modulaire pour la 7ème classe. Il serait placé à côté de l'issue de secours au coin du bâtiment sur l'herbe. Il y a un 1er devis à 120 000 euros et un second pour une solution modulaire standard.
Le délai est de 16 semaines peut-être à Noël. En attendant, M. Le Maire propose que la 7ème classe s'installe dans la salle en L. Actuellement cette salle sert de dortoir et sert pour le centre de loisirs. Et il propose que le dortoir s'installe dans la pièce qui servait de dortoir l'année d'avant. Problème, elle ne peut contenir que 23 lits maximum et il y a 36 PS prévus l'année prochaine. Le problème de la sieste n'est pas résolu. M. Le maire doit appeler Mme l'Inspectrice pour en discuter et voir s'il est possible que les enfants dont un parent ne travaille pas dorme à la maison.

4) Budget mairie (classes et sorties) :

Quel est le budget pour les classes pour l'année prochaine : 900 euros par classe (6 classes) Y a-t-il une rallonge prévue pour la 7ème classe ? Réponse de la mairie : non. Nous devons partager ce budget annuel donné en janvier entre 7 classes au lieu de 6. On peut aller jusqu'à 800 euros pour chaque classe soit un budget de 5 600 euros pour l'année civile.
Et celui pour les sorties : comme convenu, ce budget ne comprend pas le cout des déplacements à la piscine. Pour cette fin d'année, il restait 3 500 euros sur le budget sorties et de ces 3 500 euros, il faut déduire l'intervention des Savants Fous qui sont venus faire 2 ateliers de sciences dans chacune des classes soit 1 660 euros. Il restera donc 1 840 euros sur le budget sorties.

Budget pour 6 classes : 900 euros par classe
Budget sorties : il n'inclut pas le coût du bus piscine.

Mme ROSA est en train de voir si l'école peut faire venir le cirque RUBIS et faire un projet cirque qui concernerait toute l'école et aurait lieu en avril 2023. Nous attendons le retour du cirque pour avoir les conditions exactes du contrat.

5) Stage de réussite

Deux stages seront proposés aux élèves du CM1, CM2 fin aout (du 25 au 30 août 2022). Il n'a pas de caractère obligatoire, il s'agit de combler les lacunes. On ne sait pas encore où se déroulera ce stage.

6) Travaux

La liste de travaux demandés est la suivante :

- Des travaux ou déménagement de tables, changement de tableaux seront demandés pour préparer la rentrée des classes pour que cela puisse être fait en juillet.
- Des travaux seront à commencer pour préparer l'ouverture d'une 7ème classe
- Merci à la mairie pour l'achat du matériel de peinture et pour la peinture. Les classes ont commencé à réaliser la fresque à la manière de Keith Haring sur le mur de la cour de l'école.

7) Coopérative scolaire :

Les enseignantes remercient les parents d'élèves pour leur générosité.

Depuis le 11/03/2022 :

Recettes : 808,72 euros soit :

- 609,72 euros don association des parents d'élèves
- 199 euros chèques parents
-

Dépenses : 1 377, 74 euros

- 300 euros achats bons cadeaux CM2
- 333, 19 euros matériel de sport/médailles
- 330, 93 euros : achat papier photocopieuse
- 413, 62 euros : remboursement d'achats divers de petits matériels ... .

Solde au 19/06/2022 : 2211,16 euros.

Il sera proposé à un représentant de parents d'élèves de participer à la vérification des comptes en septembre.

8) Sorties scolaires :

Le contexte sanitaire étant toujours incertain, nous avons fait le choix de faire venir les Savants fous qui ont fait deux ateliers de sciences dans chacune des classes en juin. Chaque enseignante a choisi les thèmes pour sa classe. Pour ce qui est de la classe de CP/CE1, ces ateliers ont été déplacés au vendredi 1er juillet.

La rencontre sportive prévue le 17 juin a été annulée pour cause de canicule et aura lieu si le temps le permet jeudi 30 juin.

9) **Questions des parents : aucune**